

Procès-verbal du 2nd Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2019/2020

Mardi 04 février à 18h

Présents :

École : Mmes Capdeville, Colin, Gautier, Goddard, Gres, Lorenzo, Malherbe, Ortis, Peyrou, Ponroy, Rouquette, Smith, Tenain, (enseignantes), MM. Chassagne, Xénophane et M. Icher (directeur)

Mairie : Mme Lavayssières (adjointe au maire), Mme Belmonte (conseillère municipale), M. Barrué (responsable mairie) et Mme Mycon (directrice de l'ALAE)

Représentants des parents :

- F.C.P.E : Mmes Chauvin, Egéa, Rivat et M. Damien

- ALPE : Mmes Berouzi, Cancel, Millot-Roulin, Soulé, Servant et M. Tournan

Délégués élèves : Noémie, Louise, Adam, Arthur et Noham

Mme Khorsi (Inspectrice de l'Éducation Nationale) est excusée.

Mme Valet (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale) est excusée.

Mmes Valières et Thollon (enseignantes) sont excusées.

1- Structure de l'école :

• Point sur les travaux réalisés :

Les arbres tant attendus ont été plantés : 1 olivier sur le parvis de l'école et 4 chênes dans la cour de Pagnol 2. D'autres plantations sont attendues mais cela doit concerner la partie de l'école qui donne Rue des Écoles.

Les classes de CE1 doivent être équipées de vidéoprojecteurs au cours de cette année mais les travaux ont pris du retard et nous ne connaissons pas encore le calendrier d'installation.

Une nouvelle photocopieuse a été commandée et devrait être installée après les vacances de février.

• Modifications à venir :

Les travaux à l'intérieur de l'école sont désormais terminés. Il faut toujours penser à des travaux de rénovation mais sans grand bouleversement sur la structure de l'école (exemple : rafraîchissement de la peinture de certaines parties ou classes ou installation de volets électriques).

Comme indiqué précédemment, la dernière partie extérieure à rénover concerne le derrière de l'école (derrière la salle informatique et les salles ALAE). Une clôture identique à celle de la cour de Pagnol 1 doit être réalisée afin d'offrir à l'école un espace supplémentaire sécurisé. Des plantations seront alors attendues pour apporter verdure, ombre et protection naturelle.

Les parents souhaiteraient qu'une poubelle soit installée sur le parvis côté maternelle.

2- Vie scolaire :

a) Suivi des effectifs – prévision pour la rentrée de septembre 2020

Il y actuellement 422 inscrits à l'école Pagnol. 4 départs ont été enregistrés depuis le début de l'année compensés par 5 arrivées. Soit un effectif de +1 par rapport au début

d'année.

Pour l'année prochaine, les 73 départs des CM2 au collège seront compensés par l'arrivée de 60 CP (venant la maternelle des 3 Pommes) et l'inscription d'environ 14 petites sections.

Les nouvelles inscriptions en mairie doivent démarrer au début du mois de mars. Pour tous les élèves déjà inscrits sur Pagnol il n'y aucune démarche à effectuer.

Les projections sont donc les suivantes :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
14	26	14	74	71	84	72	68	423

Ces données seront bien évidemment ajustées en fonction des départs et des arrivées.

Mais c'est la 1^{ère} fois depuis 5 ans que la question d'une ouverture supplémentaire ne se pose pas à l'école Marcel Pagnol.

b) Point sur la partie maternelle : la présence de 54 élèves de maternelle au sein de l'école Pagnol ne pose aucun problème. L'école est devenue une véritable école primaire, fière d'accueillir des élèves de la petite section au CM2.

Le directeur salue l'investissement des collègues et des ATSEM qui mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux les élèves dès 3 ans.

Les conditions d'accueil sont très satisfaisantes : cour d'école, classes, dortoir – *même si sa climatisation est espérée* – partie du restaurant scolaire réservée aux élèves de maternelle et salle ALAE dédiée.

Le seul bémol à ce constat positif est le non-remplacement d'une ATSEM au 1^{er} jour d'absence. Dans une école maternelle plus importante, 6 ATSEM, par exemple, peuvent se compléter 1 jour pour palier l'absence de l'une d'entre elles ; dans notre école, il est impossible pour 1 seule ATSEM de réaliser le travail de 2.

c) Passage en 6^{ème} : la procédure d'affectation dans un collège public de la Haute-Garonne va démarrer le 27 février. Toutes les informations seront communiquées aux parents concernés dès la rentrée et certaines sont déjà disponibles sur le blog de l'école :

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/elem-pagnol-plaisance-du-touch/>

En résumé la procédure se déroule en 2 phases :

- communication de l'adresse à laquelle sera scolarisé l'élève en septembre 2020. Pour plus d'informations, consulter le site du conseil départemental :

<https://www.haute-garonne.fr/nos-services/nos-missions/jeunesse-education/les-colleges>

- en fonction de cette adresse, proposition d'affectation dans un collège de secteur : c'est le conseil départemental qui assure cette compétence. Si la proposition d'affectation ne convient pas à la famille, une demande de dérogation est alors possible.

Le directeur propose une réunion mardi 24 mars à 18h30 à l'école pour expliquer aux parents concernés la procédure d'affectation de leur enfant au collège.

Les parents délégués de la FCPE souhaitent organiser un temps de rencontre sur l'entrée au

collège : ce temps d'échanges entre parents et enfants concernera toutes les écoles de Plaisance.

d) Projet d'école : les sorties à caractère culturel sont nombreuses (voir sur le blog le calendrier des sorties – la page Projets/Sorties est mise à jour régulièrement).

Le projet Street'Art mené par les CE1, qui est un des projets de l'école, va se concrétiser avec la réalisation de fresques sur le mur de la cour de Pagnol 1 et sur le muret d'entrée de l'école maternelle.

L'autre axe fort du projet d'école est la responsabilisation des élèves et le travail quotidien sur le respect le bien-vivre ensemble. Le conseil des élèves essaie de se faire le relais de l'ambiance générale perçue par les élèves et des difficultés rencontrées.

e) Travaux de l'assemblée des élèves :

- Suivi des comportements

Depuis le début de l'année le conseil des élèves s'est réuni à 4 reprises (octobre, novembre, décembre, janvier). Le partage des cours de récréation et des zones pour jouer a été l'une de ses principales activités. Aujourd'hui, le constat est partagé : une ambiance générale plutôt satisfaisante avec suffisamment de jeux mis à disposition, mais des endroits comme la table de ping-pong ou le préau de la cour de Pagnol 1 où se cristallisent des problèmes. En accord avec le conseil des maîtres et avec la directrice de l'ALAE, une vigilance et une surveillance renforcées vont s'exercer sur ces zones.

- Suite aux remarques des élèves et pour améliorer leur confort, la mairie a mis en place un nettoyage supplémentaire des toilettes à 14h.

3 – Coopérative, Projets :

a) Photos de classe – Coopérative scolaire : le bénéfice pour l'école s'élève à 2215,50 euros. Le principe de la commande par Internet semble apprécié par tous, par contre la qualité moyenne de certaines photos individuelles a été signalée et sera relayée au prestataire.

Le conseil des maîtres a pris la décision de changer de banque pour la coopérative scolaire. Les frais de dépôts en espèces étant facturés par la Banque Postale, l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) auquel est affiliée l'école, a proposé de passer à la Caisse d'Épargne (aucun frais bancaire pour l'école). Les démarches sont en cours et le changement devrait être effectif début mars.

b) Aide financière des parents : l'équipe pédagogique tient à saluer l'investissement des parents d'élèves pour apporter des solutions de financement à l'école. Mises en place cette année pour financer des actions particulières comme le projet Street'Art des CE1, les ventes de gâteaux organisées sur le parvis de l'école ont rapporté près de 465 euros.

La vente des sapins de Noël avec une vente de gâteaux organisée par la FCPE a

rapporté 450 euros.

L'association ALPE a versé 200 euros pour les livres de la bibliothèque de l'école et a organisé une vente de gâteaux pour Noël qui a rapporté également 200 euros.

Au nom de tous les élèves, le directeur remercie ALPE et la FCPE pour leur soutien particulièrement efficace.

c) Cross des écoles : la date vient d'être fixée en réunion de directrices-directeurs : le cross aura lieu cette année le jeudi 02 avril, toujours autour du lac Soula de Plaisance du Touch.

Le planning précis des courses sera communiqué ultérieurement mais on peut d'ores et déjà savoir que les courses de la maternelle jusqu'au CE2 se dérouleront le matin (départ 9h45 pour la 1^{ère} course puis un départ échelonné toutes les 10-15 minutes avec une alternance course filles / course garçons). Les courses des CM1 au CM2 se dérouleront l'après-midi avec un 1^{er} départ à 14h30 pour les CM1 filles. Ces horaires sont donnés à titre indicatif.

d) Chorale de l'école : date à noter dans les agendas : mardi 05 mai à partir de 18h30 à l'espace Monestié. Le nombre de places sera limité comme l'an dernier à 2 adultes par famille.

Toutes les classes devraient y participer sauf la classe de Petite Section. Mais les enseignantes de maternelle proposeront en fin d'année une représentation musicale aux parents.

e) Fête d'école : organisé depuis quelques années un mercredi matin et nommé « Fête des élèves », ce moment festif ne satisfait pas certains parents d'élèves qui regrettent de ne pouvoir s'y associer et y participer.

L'équipe pédagogique souhaite pérenniser la « Fête des élèves » sous sa forme actuelle : c'est un moment fort d'échanges, de passation qui réunit TOUS les enfants de l'école.

L'équipe précise que sur le temps scolaire, les mesures de sécurité en vigueur nous interdisent d'accueillir tous les parents dans la cour.

La séance est levée à 19h45.